L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI 8 AVRIL 1880.

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE.
Coin des rues Dauphine et Canal.

T. A. HALL............DIRECTEUR

SAISON D'OPERA-COMIQUE

GRAND SUCCES

DE LA

Troupe d'Opéra de [illegible]

Dans le nouvel Opéra-Comique

LES

Pirates de Penzance

Décors et Costumes nouveaux,
Quarante Choristes, et
Un Orchestre complet.

Prix, 25 cts, 50 cts et $1.

Matinées Mercredi et Samedi.

4 avril—

THÉATRE DE L'OPÉRA.
RUE BOURBON.

SAISON 1880-1881.

Souscription pour l'abonnement à une saison de 75 Représentations de Grand Opéra Français.

On peut souscrire tous les jours sans exception jusqu'au samedi 10 Avril inclus, de 10 A. M. à 4 P. M., au magasin de musique de P. Werlein, 135 Canal, de 2 à 5 heures.

Prix de l'abonnement:

Avant-Scène	$600 00
Baignoire de côté	450 00
1ère loge	450 00
Baignoire grillée	375 00
Loge des Secondes	375 00
Parquet	112 50
Balcon	112 50

Le prix de l'abonnement sera payable, moitié le lendemain de l'ouverture de la saison en novembre, moitié le 15 janvier 1881.

JOHN DAVIS, Agent.

30 mars - 3se

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

La Grande Sensation Musicale du Jour.

LUNDI, 5 AVRIL.

POUR UNE SEMAINE.

Matinées le Mercredi et le Samedi.

La célèbre compagnie de Haverly d'Opéra de Jeunes Garçons,

Du Théâtre Haverly, de la ville de New York.

CINQUANTE JEUNES ARTISTES

d'un talent vocal accompli et des aptitudes dramatiques dans leur charmante interprétation de

H. M. S. PINAFORE,

Or, the Lass that Loved a Sailor,

Comme il a été représenté par eux avec un immense succès plus de

CINQ CENTS FOIS.

Lundi, 12 avril, pour une semaine, la nouvelle comédie de M. Augustin Daly, intitulée: An Arabian Night. 3 avril—

FOIRE
AU PROFIT DE LA
Nouvelle Eglise du Sacré-Cœur,
TENUE PAR LES
Dames de la Nlle-Orléans
Dans la Salle coin Canal et Claiborne.

PROGRAMME

Jeudi soir, 8 avril.

GRAND CONCERT

Par des Chanteurs distingués,

Sous la direction de

Mme L. De LASSICHÈRE, pianiste et organiste.

1—Chœur de Roland à Roncevaux......Mermet
16 jeunes personnes, solo par Mlle LAURE JUNG.
2—Sweet Home (piano)......Thalberg
[illegible], élève de Mlle de Lassichère.
3—[illegible] de Roméo et Juliette......Gounod
Mlle EDMÉE JUNG.
4—Sérénade......Cello
M. MEIEYE.
5—Guillaume Tell (piano)......Thalberg
Mlle LAURE JUNG, élève de Mlle de Lassichère.
6—Grand air de Lucie de Lammermoor Donizetti
Mlle FAIREX.
7—Stances à l'Éternité......Delsarte
M. BREMER.
8—Grand air de Robert le Diable......Meyerbeer
Mlle J HINCKS.
9—Grand air de Cenerentola......Rossini
Mlle A. MAUREAU.
10—Il Trovatore—grande fantaisie—(piano)......Gottschalk
Mme L. DE LASSICHÈRE.

8 avril—1f

SALLE GRUNEWALD
SAMEDI SOIR, 10 AVRIL 1880.

Grand Spectacle et Concert offert à MLLE HENRIETTE COLLIN,
(Jeune violoniste,)
PAR
Des artistes et amateurs louisianais.

BRUTUS LACHE CESAR!
Comédie en 1 acte de M. Rosier.

Grand Intermède Musical.

Dans lequel paraîtront Mlle Henriette Collin et plusieurs dames et messieurs artistes et amateurs distingués.

LA CORDE SENSIBLE.
Vaudeville en 1 acte.

Prix du billet, places réservées, 50 cts
On commencera à 8 heures très précises.

4 avril—DJet8

PREMIER FESTIVAL
PAR LA COMPAGNIE DE POMPE
ST-BERNARD NO. 1,
A Oak Grove, "H. Eicke"
A deux ilets au dessous des Abattoirs
DIMANCHE, 11 AVRIL 1880.

1° Course à pieds, pour pompiers seulement, 125 yardes. Prix, $5. (Deux entrées ou plus.)
2° Course à pieds, ouverte à tous, 125 yardes. Prix, $5. (Deux entrées ou plus.)
3° Course à pieds, pour jeunes personnes, 75 yardes. Prix, un éventail. (Deux entrées ou plus.)
4° Sauts à pieds joints. Prix, $2,50. (Deux entrées ou plus.)
5° Cochonnet au corps enduit de graisse, que chacun pourra chercher à saisir. Prix, le cochon.
6° Grand bal sur la plateforme.

Les amusements commenceront à 2 heures de l'après-midi.

BILLETS......50 cts

Entrée gratuite pour les dames et les Enfants.

Venez tous à la Fête!

4 avril—4, 8, 10, 11 avril.

Grande Fête Champêtre Annuelle
—DONNÉE PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
Le DIMANCHE 25 Avril 1880.
BILLETS......5ucts.
DAMES ET ENFANTS GRATIS.
Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.
Surprises pour Dames et Messieurs.

Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera le droit à une chance dans deux surprises qui seront faites dans la soirée.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. Sucou, Secrétaire.

N. B.—Les réunions auront lieu à l'Asile, tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS.

19 mars—[illegible]

QUATRIÈME
Grande Fête Champêtre
—DONNÉE PAR—
Le Club
DRAMATIQUE et SOCIAL No 1,
—AU—
OAKLAND PARK,
Dimanche, 11 Avril 1880.
—AMUSEMENTS—
Grande Partie de Base Ball.
Washington B. B. C. vs. Crescent B. B. C.
Prix $25.

Course d'hommes estropiés. Prix: une belle béquille.
Course de sac. Prix: Une pièce d'une piastre en or.
Cochon. Prix: le cochon.
Coq au Pot. Prix: le coq.
Joute pour jeunes filles qui sautent à la corde. Prix: Un bel éventail.
[illegible] chaises à la Mengue.

Grand Bal sur la Plateforme.

Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera droit à une chance de gagner un des cinq objets qui suivent:
1. Beau pot à eau plaqué.
2. Bel Huilier plaqué.
3. Beau Beurrier plaqué.
4. Beau Gobe et plaqué.
5. Beau plat en verre à cornichons.

Les objets ci-dessus peuvent être vus maintenant chez Griswold, coin Canal et Royale.

[illegible]

Des commissions cachetées pour l'achat du privilège des Buvettes, Soda, etc. etc., seront reçues à la salle du Club coin des rues Dauphine et St Louis jusqu'à dimanche 4 courant.

Le comité se réserve le droit de refuser aucune et chacune des soumissions. 28mars—[illegible]

FRITZ JAHNCKE,
[illegible] et [illegible]...DELORD...[illegible]

Substitut de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,

Marchand de pierres allemandes, de Carthage, North River Flagstone et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. [illegible]

NEW LOUISIANA JOCKEY CLUB.

COURSES DE PRINTEMPS.

COMMENÇANT LE
Mardi, 30 mars 1880

Cinquième journée, Jeudi 8 avril.

Première: Bourse $200 pour chevaux de tout âge; $150 au premier, $50 au second, 100 livres sur chaque, chevaux de 3 ans ne portant que leur poids, 3 livres accordées aux juments et pouliches; un mille et un furlong.

Seconde: Bourse $250, tout âge $150 au premier, $50 au second, [illegible] quarts de mille.

Troisième: Bourse $250, $200 au premier, $50 au second [illegible].

Sixième journée, Samedi 10 avril.

Première: Prix Cottrill pour chevaux de 3 ans; $25 d'entrée payées avec $250 ajouté $300 au premier, $50 au second; le capitaine R. E. Hunt ajoutera une coupe d'argent valant $050; le vainqueur du prix Pickwick portera sept livres extra; un mille et demi.

G. B. Morris entre ch. f. Gold Bug, par John Morgan, dam Bouquet.
G. B. Morris entre ch. g. Knight Templar, par Fellowcraft, dam Emma Johnson, par Union.
Brien & Spencer entrent ch. c. Bill Bird, par John Morgan, dam Calomel.
Wm. Cottrill entre b. g. Mammonist, par imp. Buckden, dam Monomania, par Melbourne, Jr.
Wm. Cottrill entre b. f. Moderator, by imp. Buckden dam Meanees, par Brown Dick.
Wm. Lakeland entre ch. g. Woodcock, par War Dance, dam Miss Gray.
G. S. Caldwell entre b. g. Recorder, par John Morgan, dam Queen of the West.
Ira B. Bride entre ch. g———, par Plancroid, dam par Blacklock.
Caldwell & Cree entrent ch. f. Mary Anderson, par Ventilator, dam Queen of Scots.

Seconde course de consolation pour chevaux battus; bourse $250, $150 au premier, $50 au second, 7 livres allouées aux chevaux battus deux fois, et 15 à ceux battus trois fois ou plus; un mille Troisième. Bourse $500, Handicap, tout âge, $400 au premier, $100 au second, conditions comme pour les Handicap, quatre milles.

Dans toutes les courses d'entrée, il faudra cinq chevaux ou plus engagés; dans toutes les courses de club, entrées gratuites. Il ne sera pas accordé de prix pour une course non contestée.

Les membres devront réclamer leurs insignes au No 104 rue du Canal.

Les courses commenceront à 3 h. de l'après-midi. Dans le cas où elles seraient renvoyées pour cause de mauvais temps, un drapeau sera arboré au Crescent Hall, coin Canal et St.-Charles

Insignes de quarter-stretch pour le meeting	$12 00
Insignes des invités	10 00
Insignes d'un jour	3 00
Admission à la tribune du Club	1 00

Entrée au champ de course gratuite.

On entre par les portes de Gentilly ou de la rue Mystère.

REGLES D'ADMISSION.

Aucune dame ne sera admise à la tribune si elle n'est accompagnée d'un gentleman.

Les insignes d'invités pour les non résidents seulement sont personnels et n'admettent que la personne invitée.

Les insignes de quarter-stretch admettront à toutes les parties de la voie et du terrain.

Les billets d'admission à la tribune n'admettent pas le porteur au quarter-stretch.

Les membres ont droit à une entrée gratuite pour les dames qui les accompagnent.

Les dames accompagnées des membres sont invitées à visiter la maison du club.

Il est formellement défendu de fumer à la tribune des membres.

Les dames et les messieurs seront tenus de garder leurs places pendant que les chevaux courrent.

Toutes les voitures devront entrer par la porte du chemin de Gentilly, excepté celles des membres. Les membres du club et les dames qu'ils accompagnent seront seuls admis à la porte des membres.

Les insignes de quarter stretch sont livrés au No 104 rue du Canal et sur la voie.

Les chars du City Railroad ligne du Pont du Bayou, et ceux du chemin de fer d'Orléans, partiront de la station de la rue du Canal (Statue de Clay) toutes les trois minutes, pendant les courses.

Les poules seront vendues dans la salle du Club du Crescent Hall, au coin des rues Canal et St. Charles.

Stewards.

R. W. Simmons,	W. J. Hern,
A. P. Mason,	Henry W. Conner,
A. M. Bukham,	I. E. Glenny.

Timers.

John A. Morris, A. M. Summers.

Juges des distances.

Thos. L. Airey, W. R. Krumbhaar.

Comité de Réceptions.

S. H. BUCK, Chairman.

Docteur Sam'l Choppin,	Thos. C. Herndon,
J. B. Lallande,	A. G. Nicolopulo,
N. D. Wallace,	A. Prolleau,
J. D. Pace,	Octave Hopkins,
Frank Kennedy,	W. S. Pinckard,
Wright Schaumberg,	Atwood Violett,
W. A. Bell,	H. Charnock,

Hon. Charles E. Fenner.

Toutes les communications doivent être adressées à G. W. NOTT, Lock Box 739, Nlle-Orléans.
R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
28mars—

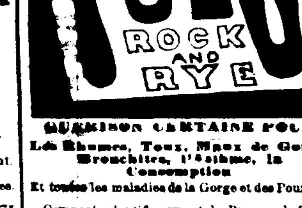

GUÉRISON CERTAINE POUR
Les Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Bronchites, l'Asthme, la Consomption

Et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons

Composé scientifiquement de Baume de Tolu, de candi sucre cristallisé, de vieux Rye Whisky et d'autres toniques. La prescription est connue de nos meilleurs médecins, qui recommandent le remède, et l'analyse faite par un de nos chimistes les plus éminents, le Prof. G. A. MARINER de Chicago, est sur l'étiquette de chaque bouteille. Les médecins savent tous que le TOLU, le CANDI DUR et le RYE déterminent le plus grand soulagement dans les cas de toux, de rhumes, d'influence, de bronchite, de maux de gorge, de faiblesse de poumons, ainsi qu'au début ou dans la période avancée de la Consomption.

Employé comme breuvage et pour ouvrir l'appétit, il n'est pas de tonique plus agréable. Le goût en est délicieux et son usage bienfaisant. Dans les cas de faiblesse ou de débilité, il donne de la force et du ton au système dont il active l'action.

Mis en grandes bouteilles pour l'usage des familles.

AVERTISSEMENT.—NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER par les marchands sans scrupule qui essaieront de vous vendre du Rock and Rye, au lieu de notre TOLU ROCK and RYE, qui est le seul véritable article médicamenteux, ayant un TIMBRE DU GOUVERNEMENT sur chaque bouteille.

LAWRENCE & MARTIN,
Propriétaires.
111 Madison street, Chicago.

EN VENTE A LA NLLE-ORLÉANS par tous les pharmaciens, grocers et marchands de vin. En gros par I. L. LYONS, FLASH, PRESTON & CO., et F. HOLLANDER, qui le vendront au commerce aux prix du fabricant. Au détail, par les marchands en général.

26 fév—1 an [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)	Guichard, Guy (Joseph)
Allibert (Lucien)	Houré (Firmin)
Boyer (Aug)	Hamelin (Jean Alphonse)
Benjamin (Michel)	Heickman (Thérèse)
Blanchard (Adolphe et Auguste)	Jamot (Antoine)
Barthe (Calixte)	Lecuyer (Constant)
Bardoux (Bernard)	Lemoix,
Bœringer (Jean)	Louit (Etienne)
Brunner,	Lardivière (Jean Marie)
Bauer (Charles Auguste)	Lagleize (Dominique)
Busset (Clément)	Lunelle (Jean Marie)
Bessel,	Lahitte (Vve)
Boyer ou Boger (Auguste)	Le Royer (Adelaide Victoire)
Barrère (Jacques)	Layan (Jean Pierre)
Cohen (Mathilde)	Mauraine (Louis)
Cazenbon (Vve)	Maillon (P)
Castet (Paul)	Mondon (Alexandre)
Cassagne (Mathilde)	Marais (Pierre)
Cases (Dominique Marie)	Montardier (Urbain)
Castaing (François)	Meynial (Jean)
Cassmayou (Jean)	Moynot (Jean)
Chevreau,	Noël (Albert)
Cardelat (Jean)	Ollier (Jacques)
Chasseaing-Devarenne,	Oudiné,
Courtiade (Eugène)	Pasquier (Joseph)
Coste (Louis)	Perpou (Ernest Michel)
Casalas (Baptiste)	Prade (Antoine Gaspard)
Duvillier (E. L.)	Pignard (Vve)
Dumas (Aloïse)	Penat (Pierre Joseph)
Dauria (Louis)	Péné (Adolphe)
Ducos (Pierre)	Pène (Jn Pierre)
Duberaard (Louis)	Ruty (Henri)
Dernier (Jules Victor)	Roy (Joseph Frederick)
Davant (Germain)	Shaley (les époux)
Evans (Linton)	Serbats (Jean et Justin)
Evens (Charles)	Tournier (Aug)
Epping Belles & Co,	Tristant,
Foretall & Sons,	Vigouse (Jean)
Flesche (Chas)	Vignes (Auguste Athanase)
Franchet (Pierre Isidore)	
Fumet (Pierre)	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 13 Février 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

13 fév—

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek

—ET—

PIANOS

HALE

—CHEZ—

WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150......$175......$200
$225......$250......$275
$300......$325......$350
$425......$450......$550
$400......$500......$600

ORGUES

ORGUES

DE

Estey and Mason & Hamlin.

PRIX

$50......$60......$65
$80......$100......$125
$150......$175......$200
$250......$300......$400

Pianos d'Occasion.

PRIX:

$50......$75......$100
$125......$150......$175

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30......$40......$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE,

METHODES

INSTRUMENTS de MUSIQUE

de tout genre, importés par

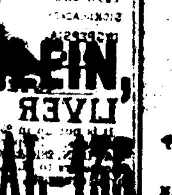

WERLEIN,

135 CANAL 135

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ses malles est [illegible].

2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'État ait voté et la seule qu'il ait endossée.

Washington, 27 fév. — Ce qui suit est la teneur du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York:

Le 13me jour de novembre 1879, j'ai lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, ou M. A. Dauphin, B. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à eux adressées, aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autre témoignage, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 AVRIL 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commence positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 AVRIL 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots de	1,000	5,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités sortant du nombre qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités sortant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités sortant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de $2 du

Mardi, 13 AVRIL 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE [illegible]

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'Agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des [illegible].

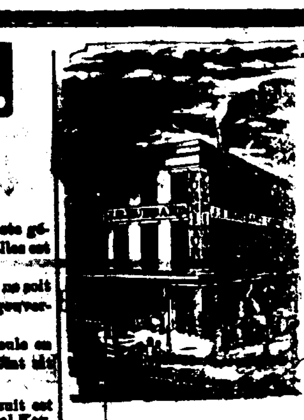

MAISON ÉTABLIE EN 1849.

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en Ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotelline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, -- derniers genres.

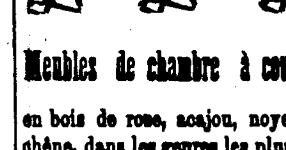

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

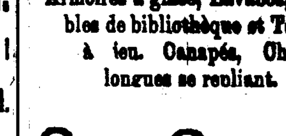

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Cribs et Hamacs.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

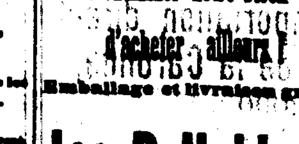

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de très grande valeur, parfaitement situées, dans le Premier et Second District.

Actions de Chemins de Fer et de Compagnies d'Assurance.

Warrants des Etats-Unis, Etc.

Nos. 71, 73 et 75 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

No. 62 rue du Camp, entre Gravier et Natchez; Bank Alley, entre les rues Natchez et Gravier, bâtisse occupée par le "New Orleans Democrat."

Coin des rues Gravier et Bank Alley, maintenant occupé par J. H. Keller.

No. 59 rue St-Charles, entre les rues Union et Gravier.

Coin des rues Bienville et Bourgogne.

No. 145 rue Bienville, entre celles Bourgogne et Dauphine.

No. 67 rue Dauphine, entre celles Conti et Bienville.

No. 119 rue Conti, entre celles Dauphine et Bourgogne.

No. 96 rue Dauphine, entre celles St-Louis et Conti.

No. 65 rue Bourgogne, entre celles Conti et Bienville.

Nos. 144 et 146 rue Conti, entre celles Bourgogne et Remparts.

Rue St-Philippe, entre celles Bourbon et Dauphine.

No. 45 rue du Bassin, entre celles Douane et Bienville.

Nos. 219, 221, 223, 225, 225 1/2, 227 et 229 rue Dauphine, entre celles St-Philippe et Dumaine.

No. 119 rue de Chartres, entre celles Toulouse et St-Louis.

Nos. 102 et 104 rue de Chartres, entre celles Conti et St-Louis.

No. 83 rue Dauphine, entre celles Conti et St-Louis.

No. 62 rue St-Pierre, entre celles Royale et Bourbon.

267 Actions de $100 chacune du Fond Capital de la New Orleans City Railroad Company.

Certificats de terre des Etats-Unis.

73 Actions de $50 chacune du Fond Capital de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Certificats de Pensions de l'Etat de la Louisiane.

SUCCESSION
DE FRANÇOIS EDMOND DUPUY.

No. 41,626—Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Veuve Samuel Moore et al. vs. Dorestan Dalcour, tuteur naturel, et als.

Procès en Partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—SAMEDI, 10 avril 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 26me jour de janvier 1880, et signé le 3 février 1880 et conformément aux délibérations et recommandations d'un conseil de famille homologuées le 28 février 1880, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1—Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre M, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant 23 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 3 lignes entre [illegible]. [illegible] 71 rue Carondelet. Vendu sujet à un bail à MM Kirkpatrick & Co., au taux de $75 par mois payable mensuellement et expirant le 31 octobre 1880.

2—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre L, sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant à peu près 22 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages, No 73 rue Carondelet. La rez-de-chaussée est vendu sujet à un bail à M. H. Raymond au taux de $40 par mois, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1880.

3—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par la lettre K, sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Poydras, Perdido et Carroll, mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à quatre étages No 75 rue Carondelet. Ces trois propriétés ci-dessus décrites furent acquises par feu François Edmond Dupuy, par acte passé devant A. Ducatel, le 3 mai 1853, une partie de la succession de Richard Bussell, par acte pardevant M. R. Conne, notaire décédé, le 30 mars 1879, et une partie de C. H. Taney, par acte pardevant A. Mazureau, notaire décédé, en date du 7 avril 1858.

4—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre E d'après un plan ou devis fait par Arthur de Armas, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et Bank Alley, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue du Camp sur 70 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages, No 62 rue du Camp, et en ce moment occupé par le "New Orleans Democrat."

5—Un certain morceau de terre dans le même ilet que celui décrit ci-dessus ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B sur un devis ou plan fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à Bank Alley sur 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté plus près de la rue Natchez, et 42 pieds 10 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de profondeur. Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse à quatre étages maintenant occupée par le Democrat de la Nouvelle-Orléans. Les deux propriétés décrites en quatrième et cinquième lieu devront être vendues en bloc et ont été acquises par le défunt François Edmond Dupuy de Robert Ferriday suivant acte passé pardevant Théodore Seghers, et devant notaire en cette ville, le 3me jour de juillet 1838. Vendues sujettes à un bail à M. S. A. Burke au taux de $116.66 2/3 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1881.

6—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par la lettre T sur un devis ou plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et Bank Alley, mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 71 pieds de profondeur et face à Bank Alley et formant le coin des rues Gravier et Bank Alley. Les améliorations comprennent le beau magasin en briques à trois étages étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Horace C. Cammack conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 22 novembre 1869.

7—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre S, sur un plan ou devis fait par Arthur de Armas, notaire, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Union, Gravier et Carondelet mesurant 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Charles sur 98 pieds 5 pouces de profondeur du côté de la rue Gravier et [illegible]. Les améliorations comprennent le magnifique magasin en briques à quatre étages avec colonnes en fer et balcon en fer couvert connu par le No 59 rue St Charles, étant la propriété acquise par le défunt François Edmond Dupuy de Pierre Casenave, Azan et Josephe et Germaine Hurabeuda, héritiers du défunt Judah Touro, conformément à un acte passé pardevant Thos. Layton, ci-devant notaire en date du 24 avril 1856.

SECOND DISTRICT.

8—Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan ou devis fait par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Conti, Bienville et Bourgogne, mesurant 19 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cette grande maison à trois étages avec mansarde, deux salons, corridor, et cuisine, un rez-de-chaussée, deux chambres, cabinet et corridor au second étage, 2 chambres, corridor, et corridor au troisième étage, et 3 chambres dans la mansarde, une grande bâtisse en briques à deux étages avec cuisine et 2 chambres au rez-de-chaussée, cave, waterworks, etc., le numéro municipal 67, Dauphine, étant la même propriété acquise par le J. François Edmond Dupuy de John Parker, conformément à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 20 novembre 1867.

9—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre D, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne, et St. Louis, mesurant 29 pieds [illegible] pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de [illegible] entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison à un étage briquetée entre poteaux, ayant 5 chambres, etc., étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy, de [illegible] suivant acte passé devant A. D. Doriocourt, notaire, le 24 juillet 1845. Cette propriété porte le No 119 rue Conti.

10—Un certain lot de terre, dans le même ilet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, mesurant 36 pieds 4 lignes de face à la rue Dauphine sur 99 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Jules Frust et Newton Hazzlehurst, par acte devant Adolphe Boisson, le 20 août 1878.

11—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre E, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Remparts et Conti, mesurant 34 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison de bois à un étage, ayant quatre chambres, deux cabinets, etc., étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy d'Etienne Sylvestre, par acte devant Félix Grima, notaire, le 28 mars 1843.

12—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre I, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Bourbon et Dauphine, et mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Philippe, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, ayant 6 chambres, une cuisine en briques à un étage, ayant trois chambres, citerne, lieux d'aisance, waterworks, etc.

13—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, désigné par la lettre J, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Dauphine et Ursulines, mesurant environ 32 pieds 1 pouce de face à la rue St-Philippe, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, ayant six chambres, une cuisine en briques à un étage, avec trois chambres, latrines, waterworks, etc.

Les douzième et treizième propriétés ci-dessus décrites étant les mêmes propriétés acquises par François Edmond Dupuy, de Joachim Viosca, par acte devant Eusèbe Bouny, notaire, le 6 septembre 1866.

14—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre N, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues du Bassin, Franklin, Douane et Bienville, mesurant 32 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Franklin, et courant en profondeur entre lignes parallèles d'une rue à l'autre, 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage avec attique, quatre chambres, deux cabinets, et galerie fermée au rez-de-chaussée, deux chambres dans l'attique, une bâtisse en briques à deux étages avec trois chambres au rez-de-chaussée, trois chambres au premier étage, une autre bâtisse faisant face à la rue Franklin, hangar, latrines, waterworks, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 45 rue du Bassin, étant la même propriété acquise par François Edmond Dupuy de Jean Chaigneau, par acte passé devant Félix Grima, notaire, le 24 février 1845.

15—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par la lettre Q sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St Philippe, mesurant 42 [illegible] 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la magnifique résidence en bois, de famille, ayant 6 chambres, une bâtisse en briques à deux étages avec quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre chambres au second étage, latrines en briques, hangar, waterworks, citerne, etc., le tout divisé en deux corps de logis. Cette propriété porte les numéros municipaux 227 et 229 rue Dauphine. Acquis par feu F. E. Dupuy de M. et Mme Joseph et Rosalie Fraise, par acte passé devant Achille Chiapella, notaire, le 4 mars 1844.

16—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre P sur un plan tracé par Arthur de Armas, daté du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 53 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison de résidence de famille, en briques, à un étage avec six chambres, une autre bâtisse en briques, à deux étages, avec deux chambres au second étage, galerie, etc. citerne; une bâtisse en briques, à deux étages, ayant quatre chambres au second étage, galerie, deux hangars en briques à deux étages et demi, lieux d'aisance, hydrant, etc. Toute la propriété est divisée en trois parties et porte les numéros municipaux 223, 225 et 225 1/2 rue Dauphine; elle a été achetée par feu F. E. Dupuy de J. M. Ourtes, pardevant E. Bouny, notaire, le 11 janvier 1866.

17—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre O sur un plan tracé par Arthur de Armas, daté du 20 décembre 1879 dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 30 pieds 9 pouces 2 lignes de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques, à un étage, avec quatre chambres, une cuisine en briques à un étage avec six chambres, citerne, etc., et divisé en deux. La propriété porte les numéros municipaux 219 et 221 rue Dauphine; elle a été acquise par F. E. Dupuy de Louis Gaillard, pardevant Félix Grima, le 24 janvier 1843.

18—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre U sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 dans le carré d'ilet compris entre les rues Chartres, Royale, St-Louis et Toulouse, attenant à la maison d'Etat, et mesurant 21 pieds de face rue de Chartres, sur une première profondeur de 56 pieds 10 pouces du côté de la rue St Louis, de là 11 pieds 4 pouces du côté de la rue Toulouse sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, ensuite 9 pieds 7 pouces sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle avec la rue Toulouse, et de 66 pieds 4 pouces de profondeur de côté de la rue Toulouse et 9 pieds 8 pouces sur la limite de derrière. Les améliorations comprennent le beau magasin à premier étage en granit à trois étages, avec hydrant, etc. portant le numéro municipal 119 rue de Chartres. Cette propriété a été acquise par feu François Edmond Dupuy de la Compagnie des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, le 26 février 1844.

19—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre V, sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879, dans le carré compris entre les rues Chartres, Decatur, Conti et St Louis, mesurant 21 pieds 1 pouce de face rue de Chartres, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques, à quatre étages et l'entrepôt en briques à deux étages, avec lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 104 rue de Chartres.

20—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre W, sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer, daté du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet compris entre les rues Chartres, Decatur, Conti et St Louis, mesurant 20 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de Chartres sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages, avec cour, entrepôt en briques à deux étages, avec citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 102 rue de Chartres. Les propriétés décrites en dix-neuvième et vingtième lieu ont été acquises par feu F. E. Dupuy de Pierre Auguste Delachaise, le 6 avril 1848, pardevant Théo. Guyol, notaire.

21—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre W sur un plan tracé par Arthur de Armas, voyer en date du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, mesurant 32 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 80 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois à un étage, ayant 6 chambres, une grande bâtisse en briques à deux étages, ayant 2 chambres, lieux d'aisance au premier étage, et 3 chambres au second, hangar, lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 96 de la rue Dauphine, et a été acquise par feu F. E Dupuy de François Schmitt, pardevant T. Guyol, notaire, le 21 février 1848.

22—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre Y, sur un plan tracé par Arthur de Armas, en date du 20 décembre 1879, dans le carré d'ilet borné par les rues St.-Pierre, Royale, Toulouse et Bourbon, mesurant 37 pieds 2 pouces 1 ligne de face rue St. Pierre, sur 40 pieds 4 pouces, une première profondeur du côté de la rue Royale, 4 pieds 1 pouce 5 lignes, sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre vers Bourbon, puis 24 pieds 1 pouce sur une seconde profondeur, perpendiculaire à la rue St.-Pierre, 64 pieds 5 pouces de l'autre côté, et 33 pieds 4 lignes sur la limite de derrière. Les améliorations comprennent une maison en briques, à un étage, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages ayant 2 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au second étage, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 62, rue St.-Pierre, et a été acquise par feu F. E. Dupuis de T. H. Holland, exécuteur testamentaire, pardevant T. Seghers, notaire, le 20 octobre 1829.

23—Le tiers indivis d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C, sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant 27 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Bienville sur 87 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison en briques (façade en briques) ayant quatre chambres, une cuisine en briques et à étage. Cette propriété porte le numéro municipal No 145 de la rue Bienville.

24—Le tiers indivis d'un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville désigné par la lettre B sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879, ayant 24 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de 67 pieds 1 pouce 6 lignes, et formant l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, occupé actuellement par Grover, marchand de comestibles, une cuisine en bois et à étage, waterworks, etc.

25—Le tiers indivis de deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les lettres G et H sur un croquis ou plan dressé par Arthur de Armas, arpenteur, en date du 20 décembre 1879, dans l'ilet compris entre les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, ayant les dimensions suivantes: le terrain G, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur 134 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain H, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations du terrain G, comprennent une bâtisse en briques et à étage, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier; une autre bâtisse, basse, en briques, ayant trois chambres, lieux d'aisance, water-work, etc. Les améliorations du terrain H. comprennent une bâtisse en briques et à étage, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier; une autre bâtisse en briques ayant trois chambres, et encore une autre petite bâtisse en briques ayant une chambre, hangars, lieux d'aisance, waterworks, etc., également une bâtisse en briques, ayant trois chambres. Cette propriété porte les numéros municipaux 144 et 146 de la rue Conti.

Ce tiers des propriétés vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq, sont vendus sujets à l'usufruit de William Brand, ou de Borbon, aujourd'hui âgé de plus de soixante-dix ans, et ont été acquis par le défunt, par legs de sa sœur, feue Adelaide Dupuy, décédée veuve de Boué Romain, d'après un testament fait pardevant Théodore Guyol, notaire, le 26 avril 1846.

ACTIONS DE LA COMPAGNIE DU CITY RAILROAD.

26—267 actions de $100 du City Railroad Company de la Nouvelle-Orléans.

ACTIONS DE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

27—73 actions de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

CERTIFICAT DE TERRE DES ETATS-UNIS.

Un certificat de terre, émis, par les Etats Unis le 9 juillet 1875, en faveur de François Edmond Dupuy, pour cent soixante acres, pour services militaires rendus durant la guerre de 1812.

CERTIFICATS DE PENSION DE L'ETAT.

Deux certificats de pension—Nos. 5924 et 5925—émis par Allain Jumel, auditeur de l'Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1877. Le premier pour la somme de $5,60, le second pour la somme de $5,20.

Conditions: Pour les actions et les warrants, PAIEMENT AU COMPTANT AU MOMENT DE L'ADJUDICATION. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant, et le reste à un crédit d'un et de deux ans, les acquéreurs devant fournir leurs billets pour le dit crédit, lesquels seront divisés en coupons au gré des parties intéressées, et porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les billets seront garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devront contenir les clauses habituelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, pour le cas où il faudrait recouvrer judiciairement le montant des billets et de l'assurance; aussi, transfert de la police d'assurance au porteur des billets, et l'insertion DE NON ALIENANDO.

Les acquéreurs pourront, s'ils le veulent, payer au comptant le prix entier. Les taxes dues et exigibles en 1880 seront assumées et payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs seront en outre tenus de faire au moment de la vente un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 mars—13, 20, 27—avril 3, 10

POUR CAUSE DE DÉPART.

Placement sûr.

Propriétés de grande valeur dans le Second et Troisième Districts.

Ces magnifiques résidences de famille à deux étages avec mansarde, Nos 61 et 63 North Basin, s'étendant vers et faisant face à la rue Franklin, entre celles Bienville et Conti, à l'arrière des résidences de MM. Chaffraix, Dunbar et autres, et du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Fort Espagnol.

Bâtisses en briques à deux étages faisant face à la rue Franklin, entre celles Bienville et Conti.

La résidence en briques à trois étages pour famille faisant face aux rues Cascalvo et Architectes, entre celles Port et St-Ferdinand.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI, 10 avril 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu—

1o—Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par par les lettres A et C, dans l'ilet borné par les rues New Basin, Franklin, Conti et Bienville, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces 6 lignes de face à chacune des rues N. Basin et Franklin sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 11 pouces 6 lignes s'étendant de la rue Bassin à Franklin. Les améliorations comprennent les résidences de famille en briques et à deux étages avec mansarde, récemment réparées et en parfait état ayant chacune deux salons au premier étage avec devanture de cheminées en marbre, deux chambres au second étage, chambres dans les mansardes, 2 cuisines en briques à 2 étages, ayant chacune 6 chambres, escaliers en granit, gaz dans toute la maison, caves, waterworks, lieux d'aisance, etc. et sont situées à l'arrière des propriétés de MM Chaffraix et Dunbar. Le chemin de fer du Lac et du Fort Espagnol, se propose de faire un parc dans le terrain neutre rue du Bassin, s'étendant de Canal à Conti. Ces propriétés portent les Nos 61 et 63 rue du Bassin, côté Nord.

2o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans les mêmes district et carré que ceux mentionnés plus haut, désigné par la lettre B, mesurant 42 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face rue du Bassin, 42 pieds de face rue Franklin, sur 127 pieds, 11 pouces, 6 lignes de profondeur, s'étendant de Bassin à Franklin. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, à deux étages faisant face à la rue Franklin, avec une écurie pour 12 chevaux, remise, 4 chambres au second étage pour les harnais et le fourrage et pour les domestiques. Le tout pourrait être transformé en une bonne maison de résidence, une forge ou une fabrique.

3o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Cascalvo, Architectes, St Ferdinand et Port, mesurant 26 pieds 3 pouces de face sur chacune des rues Cascalvo et Architectes sur une profondeur s'étendant de Cascalvo à Architectes de 135 pieds 1 pouce 3 lignes. Les améliorations comprennent la splendide résidence de famille en briques, à trois étages, avec salon, salle à manger et corridor au premier étage, deux chambres et un balcon au premier étage, trois chambres et un corridor au troisième étage, 3 chambres de la cuisine, galerie, citerne, au vent, etc.

Conditions—1/4 ou plus comptant le reste à un et deux ans ou à un, deux et trois ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant un hypothèque spéciale ainsi que privilège du vendeur sur la propriété vendue, jusqu'au jour de la vente à parfait paiement, les clauses de 5 pour cent d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement des billets en totalité ou en partie, l'assurance pour la prime de la police d'assurance non expirée et les dites billets en coupons au gré des acquéreurs. Les acquéreurs seront aussi requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs. 4 avril—

Le magnifique magasin en briques à trois étages, No 32 rue Peters, entre les rues Gravier et Poydras.

Emile Bouny
vs
Mme P. G. Lenoir et époux.

No 26,098. Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 24 avril 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Troisième cour de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mars 1880, et signé le 15 mars 1880, la propriété ci-dessous décrite.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits alloués, privilèges servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), Gravier, Tchoupitoulas et Poydras, désigné par le lot No 5 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 8 décembre 1858, déposé dans le bureau de Eusèbe Bouny, notaire à la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant au plan américain 29 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur une profondeur de 93 pieds 5 pouces sur une ligne la divisant du lot No 6, et 97 pieds 4 pouces de profondeur du côté opposé, et 30 pieds 2 pouces de largeur à l'arrière.

Conditions: Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement, la police d'assurance transférée et les dits billets divisés en coupons à la convenance des ou propriétaires. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant A. Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 et 27 mars, 3, 10, 17, 24 avril.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catharine Schnetus, veuve de Johann Marquart.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,670.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Brandner, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément audit compte, et ledit administrateur déchargé.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.

30 mars—3 et 8 avril.

SYDNEY DAVIESON
Arrivé à la Nlle Orléans.

LE Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Giessen, Auteur de "Practical observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc., etc., propriétaire en chef du Musée d'Anatomie du Missouri à St-Louis, a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 30 avril prochain à son domicile,

7 rue des Remparts, entre Canal et Douane.

Tous les jours, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des Maladies Nerveuses.

A passé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. Sa longue expérience acquise dans les premiers hôpitaux de l'Europe, aussi bien que par d'heureuses expériences faites pendant nombre d'années dans sa clientèle tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un soulagement à tous les malades qui le consulteront. Il a eu beaucoup de succès dans les

Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait un moins il s'ait possible, une entrevue avec la personne malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, s'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui comprend sa profession et l'exerce avec intelligence afin de mériter l'estime de ses semblables, est un bienfaiteur de l'humanité. Le charlatanisme que les médecins eux-mêmes professent pour le Dr DAVIESON prouvent que tous ceux qui s'adresseront à lui pourront compter implicitement sur une guérison prompte et complète.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui veulent se soumettre à ses soins à le faire le plus tôt possible, parce qu'il ne saurait prolonger son séjour à la Nlle Orléans au-delà du terme indiqué plus haut.

L'ouvrage du Dr DAVIESON "Practical Observations," en est à sa 150e édition: C'est un guide sûr. On peut en avoir un exemplaire rendu franco pour 25 cts. en s'adressant à l'auteur, le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, ou à GEO. ELLIS, libraire, vis-à-vis la Poste.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans jusqu'au 30 avril. Passé cette date, on devra lui écrire au No 1705 Olive street, St Louis, où il a son domicile depuis plusieurs années.

Heures de bureau de 10 h. A. M. à 2 h. P. M. et de 6 h. à 8 h. P. M. Le dimanche, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M. seulement.

16 fév—16 déc en 1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Premier et Quatrième Districts.

Résidences en bois à trois étages, formant le coin nord ouest des rues Richard et Magazine.

Le magasin en briques à deux étages et résidence No 526 rue du Camp, à côté de l'emplacement d'affaire populaire de M. Gus Beck.

Les résidences en briques à deux étages, formant le coin nord-est des rues Magazine et Race.

La résidence cottage en bois formant le coin nord-est des rues Joséphine et Camp; vis-à-vis la résidence du Dr J. H. Mahoney, et un lot de valeur pour bâtir sur la Baie de Biloxi, dans la ville de Ocean Springs, Miss.

Dans l'affaire de Mme Louise Fassel, femme de Jos Bahier et als.

vs

Mme Ellen Fassel, femme de Gustave Beck et son mari.

No 45567. Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Action en partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp. — SAMEDI, 1er mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans l'hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu à l'encan conformément à un jugement pour effectuer un partage rendu par l'honorable W. T. Houston, juge de la Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le dix[illegible] jour de mai 1879 et signé le 9 juin 1879 et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir:

1° Cet emplacement de commerce de choix connu comme le Magasine Exchange et désigné par le No 526 de la rue du Camp, dans l'ilet borné par les rues Camp, Old Camp, St. André et Ste. Marie. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Old Camp sur une profondeur de 75 pieds et 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Ste. Marie et 92 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté sur une largeur de 23 pieds et 6 pouces dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques et les résidences à deux étages désignés par le No 526 de la rue du Camp. Cette propriété touche aux emplacements de commerce populaires de MM G. Beck et Pfister et Thomas. Elle est connue comme le Magazine Exchange, et occupée par M. Dufrechou, sans bail, à raison de $35 par mois.

2° Les résidences en bois à trois étages formant le coin nord-ouest des rues Richard et Magazine, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Felicity Road et Orange, et désignées par les Nos 511, 513, 515 de la rue Magazine.

Le terrain mesure 54 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une première profondeur sur la rue Richard de 109 pieds 3 pouces, puis une seconde profondeur sur une ligne brisée de 15 pieds 2 pouces 2 lignes sur Felicity Road, 121 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Orange, sur une largeur de 46 pieds 5 pouces 2 lignes dans le fond et s'étendant en arrière sur une allée commune s'ouvrant sur Felicity Road.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les trois résidences en bois à deux étages, désignées par les Nos. 511, 513, 515 de la rue Magazine. Elles sont construites à quelque distance de la ligne du trottoir et contiennent chacune des salons doubles et quatre chambres au premier étage et le même nombre d'appartements au second, galeries de devant doubles, cuve, gaz, etc.

Le coin, No 515, est occupé par le Dr Betancourt au taux de $360 par an; 513 et 511 au taux de $300 chacune à d'autres parties jusqu'au 1er octobre 1880. Ces propriétés étant près des églises et des écoles des Révérends Rédemptoristes et du marché Magazine, les rendent très convenables soit comme emplacements d'affaires ou pour résidences.

3° Ces magasins en briques, à deux étages avec mansarde centralement situés et solidement construits formant le coin Nord-Est des rues Magazine et Race dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin. Ils sont bâtis sur des terrains séparés et mesurant chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de [illegible] à la rue Race de 100 pieds entre lignes parallèles, et aboutissant en arrière à une allée commune s'ouvrant sur la rue Race, 5 pieds de largeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les deux résidences en briques à deux étages avec mansarde confortablement disposées et solidement construites désignées par les Nos 466 et 468 rue Magazine. Elle sont louées au taux de $32 50 chacune par mois égal à $780 par an.

4° La résidence cottage en bois formant le coin Nord-Est des rues Camp et Joséphine dans l'ilet borné par les rues Camp Magazine, Joséphine et St-André. Le terrain mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur 106 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et de face à la rue Joséphine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant la belle résidence cottage en bois désignée par le No 565 rue du Camp et par les Nos 247, 249 et 251 rue Joséphine, maintenant louée au taux de $24 par mois. Elle est vis-à-vis la belle résidence du Dr J. H. Mahoney et est parfaitement convenable pour maison de résidence ou comme placement.

5° Un terrain de valeur pour bâtir dans la ville de Ocean Springs dans le comté de Jackson, Etat du Mississippi, mesurant 50 pieds de face sur la Baie de Biloxi sur une profondeur d'à peu près 620 pieds entre lignes parallèles, s'étendant vers et jusqu'à [illegible]. Elle touche aux villas de MM. McDonald et Ward, et près de celle de W. B. Schmidt.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans pour billets subdivisés à la convenance des parties intéressées, et spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant toutes les clauses habituelles et 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'adjudication entre les mains de l'encanteur pour couvrir les annonces et la commission pour le cas où l'acquéreur ne [illegible] pas prendre possession. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos. A. Cohn, notaire, aux frais des acquéreurs. 2amars—

Bonne propriété foncière de ville, constant, de l'avis de tout le monde, un excellent placement.

Grande vente de

Propriétés de valeur et augmentant journellement de prix, situées des deux côtés de la rue du Canal, et des rues de la Douane, Palmyre, Gasquet, Broad, White, Baudin, Cayuga, Dupré, Solomon, Napoléon, Alexander, St John et St James, sur la ligne du chemin de fer de ville, et du chemin de fer à vapeur de la rue du Canal et près de la résidence princière de M. W. A. Bell et l'église récemment construite du Sacré-Cœur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux 31 rue du Camp — JEUDI, 8 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, pour effectuer une liquidation les propriétés suivantes dont la valeur s'accroît tous les jours.

1° Trente-trois terrains de valeur propres à bâtir comprenant tout l'ilet moins trois terrains, borné par les rues Broad, White, Banks et Baudin, bien remblayés et entourés de barrières. Il y a un trottoir le long de chaque côté de la rue Banks en face de ces terrains. Ces terrains sont situés à l'est du chemin de fer de la rue Canal et Commune et à un pâté de l'Hôpital de Marine des Etats-Unis. Ces terrains sont excellents comme emplacements d'affaires ou pour résidences et établissements de manufactures.

2° Vingt-huit terrains propres à bâtir, comprenant tout l'ilet borné par les rues Banks, Dupré, White et Palmyre.

3° Vingt-deux lots de terre, comprenant l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Gasquet et Palmyre. Ces terrains très élevés sont entourés de barrières.

4° Vingt-six terrains de choix propres à bâtir, comprenant l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Alexander et Napoléon; ils sont bien remblayés et entourés de barrières. Il y trouve aussi deux jolis cottages en bois, faisant face à la rue du Canal. Les trottoirs sont plantés d'arbres donnant de l'ombre et les terrains eux-mêmes sont cultivés en jardins. Le voisinage de ces propriétés, de chaque côté de la rue du Canal, est bien bâti et habité par des familles respectables. Elles sont situées presqu'en face de la magnifique résidence du Señor Martin Escobal.

5° Ce splendide site pour résidence et les terrains de choix sur lesquels on peut construire, rue du Canal, et comprenant un carré entier moins trois terrains, borné par les rues Canal, Douane, St-James et St-Jean. Cette propriété est entourée d'une barrière, bien remblayée et partiellement améliorée d'une maison-cottage en bois. C'est le troisième carré au-dessous de la résidence princière de M. W. A. Bell.

6° Vingt-deux lots de terre comprenant le carré entier borné par les rues Banks, Baudin, Clarke et Genois.

7° Vingt-huit lots de terre comprenant le carré borné par les rues Banks, Palmyre, Napoléon et Salomon.

8° Vingt-six lots de terre formant le carré borné par les rues Banks, Palmyre, Genois et Télémaque, à moins d'un carré de la résidence princière de M. W. A. Bell.

Les personnes ne possédant que de faibles moyens et voulant faire l'acquisition de sites pour y faire bâtir, et avoir jardin et vacherie, devraient mettre à profit cette occasion de spéculer attendu qu'elles ne trouveront aucun placement d'argent plus avantageux que l'achat d'une propriété située sur notre avenue la plus centrale. Les facilités de parcourir cette avenue du fleuve au lac par son chemin coquillé, le char à cheval ou à vapeur sont des avantages qui doivent tôt ou tard se faire valoir.

Voir les plans pour les dimensions détaillées de la propriété qui sera vendue au gré des acquéreurs.

Conditions—Un quart ou plus du prix d'adjudication comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant toutes clauses habituelles et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 mars—14, 15, 20, 21, 27, 28 et 3 avril à la vente.

Dr. J. B. PEREZ,

MÉdecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les RESSERREMENTS guéris par un simple mécanisme, sans peine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue des Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 18 sept—1 an

Delachaise Brick Company,

(Capacité de fabrication Dix Millions.)

Rues Tchoupitoulas, Foucher, Laurel et Amélie, Sixième District.

HY. KUNTZ, Secrétaire.

J. A. BLAFFER, Président.

Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouilleurs, fourneaux et cheminées.

Les commandes de campagne sont sollicitées et seront remplies promptement.

Atterrissages facilement bateaux et aux chalands.

Bureau en ville, No 140 rue Gravier, et boîte No 14 Mechanics' & Dealers Exchange, et Boîte No 279 Poste de la Nouvelle Orléans.

24 mars—3m